

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Un remarquable bail de 130 ans de fidélité

Le temps de travail cumulé de ces collaborateurs représente presque un siècle et demi d'existence passé au sein de la Municipalité. L'environnement communal constitue leur cadre professionnel depuis fort longtemps. Pour preuve : il y a ceux de Mme Christine Piazza, Service des finances, et de M. Yanick Courvoisier, Service administration générale et sécurité, depuis 30 ans, ceux de Mme Martine Leuenberger, Service action sociale, et M. Heinz Schori, Service urbanisme et mobilité, depuis 25 ans, et celui de M. Mario Castiglioni, Service des finances, depuis 20 ans. La longévité de leur engagement leur a valu de recevoir cette année une attention de la part de leur employeur en signe de reconnaissance.

#### Vice-maire nommé

Représentant au sein de l'exécutif imérien du parti Alternative régionale et communale (ARC), M. Michel Jeanneret, chef du Département de l'équipement, a été élu par ses pairs adjoint au maire pour l'année 2016.

#### Régime de vitesse sur la route cantonale

Conformément à la convention conclue entre le canton de Berne par l'intermédiaire de la section Jura bernois de l'office des ponts et chaussées (OPC) et la Municipalité, la seconde phase du test de régime de vitesse sur la rue principale débutera au début de l'année 2016.

Pour rappel, la convention stipule, qu'avant de définir le régime de vitesse de manière définitive, il est prévu de faire deux tests d'une durée d'une année chacun pendant lesquels la vitesse est de 50 km/h durant l'année 2015), respectivement 30 km/h en 2016. Le tronçon considéré est compris entre et intègre la place du Marché et la place du 16 Mars.

Dans ce secteur, les passages piétons sont effacés. Ces derniers sont autorisés à traverser la chaussée où bon leur semble sans toutefois disposer de la priorité comme dans un régime de vitesse traditionnel ; les usagers de la route se doivent des égards réciproques. Seul subsistera le passage piétons situé en face du bâtiment Francillon 27 car il constitue un itinéraire scolaire privilégié que la législation routière autorise à sécuriser.

En 2017, au terme de la période d'essai, les citoyens imériens seront appelés à se prononcer sur le régime de vitesse définitif, à savoir conserver le 30 km/h ou revenir au régime antérieur, à savoir 50 km/h.

#### Information déchets

Les ménages imériens recevront prochainement dans leur boîte aux lettres la brochure municipale d'information 2016.

Celle-ci contient au centre, comme les années précédentes, le mémo déchet. Il convient à partir de cette année de le conserver précieusement car il s'agit là de la seule source d'information relative à l'élimination des déchets éditée par la Municipalité.

Le mémo déchets 2016 a été complété et mis à jour suite à la campagne « Jackson » ; il contient l'essentiel des informations utiles pour le tri et l'évacuation des déchets ménagers.

Il reprend en outre les propos de « Jackson » en rappelant aux éventuels contrevenants les risques encourus.

### Dernière séance annuelle du Conseil municipal

Les membres de l'exécutif imérien ont tenu mardi 15 décembre 2015 leur 42<sup>ème</sup> et dernière séance de l'année. Une pause sera observée durant les fêtes de fin d'année. Leurs délibérations reprendront mardi 12 janvier 2015. Le Conseil municipal profite de l'occasion qui lui est donnée de souhaiter, à toutes et tous, une très bonne année 2016.

### Administration, bibliothèque, musée fermés

En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du mercredi 23 décembre 2015, à 17h 00, au lundi 4 janvier 2015, à 8 h 00. Durant cette période, la Bibliothèque régionale limitera ses services en étant fermée le jeudi 24 décembre 2015 et le jeudi 31 décembre 2015. Elle renouera avec son offre habituelle, dès le mercredi 6 janvier 2015 à 14h00. Visitable, pour la dernière fois en 2015, dimanche 27 décembre 2015, le Musée ouvrira ses portes, pour la première fois en 2016, dimanche 3 janvier.

### Nonagénaire

Le 14 décembre 2015, M. John Buchs, conseiller municipal, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus au home la Roseraie, où ils ont eu le plaisir de rencontrer M. Simon Bourquin, pour célébrer son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

mercredi 16 décembre 2015  
(cm)